

2. La consultation du public

Le projet de schéma régional biomasse (SRB) résultant des travaux d'élaboration menés en large concertation et de la prise en compte de l'avis de l'Autorité environnementale, a été proposé à la consultation du public du 15 juin au 24 juillet 2020 inclus, par voie électronique. Cette consultation, prévue initialement en mars a été décalée à la suite de l'état d'urgence sanitaire et pour faciliter la meilleure participation de tous.

2.1 Les étapes de la consultation

- 10 mars 2020 : avis de lancement de la consultation publique sur le projet de Schéma Régional Biomasse avant l'ouverture de la participation du public, mis en ligne sur internet (sites de la préfecture de région, du conseil régional et de la DREAL) et affiché dans les locaux de la préfecture de région et à l'hôtel de région
- 24 mars 2020 : information du lancement de la consultation du public sur internet (sites de la préfecture de région, du conseil régional et de la DREAL) et mise en ligne du projet de SRB, rapport d'évaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale (AE) et mémoire de réponse à l'avis de l'AE
- 25 mars 2020 : l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 modifiée, relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, conduit à reporter la consultation du public relative au SRB prévue du 24 mars au 22 avril 2020
- du 15 juin au 24 juillet 2020 inclus : consultation du public par voie électronique

2.2 Les modalités de participation du public

Les modalités de participation du public ont été indiquées sur les sites internet de la préfecture de région, du conseil régional et de la DREAL.

Les observations et contributions du public devaient être remises exclusivement via une adresse mail dédiée : echange.srbiomasse.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr.

3. Synthèse des contributions reçues

La totalité des contributions reçues dans le délai imparti est consultable en annexe.

D'une façon générale, les avis reçus sont globalement positifs sur le projet de schéma régional biomasse, tant sur le contenu que sur la démarche transversale et partenariale mise en œuvre.

Certains sujets ont fait l'objet de remarques et de propositions, qui ont été synthétisées dans les tableaux suivants.

La contribution d'AIR Pays de la Loire de mai 2020 et du Conseil Départemental de la Vendée reçue fin 2019 sont également intégrées au présent rapport.

Les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage sont regroupées par thèmes au chapitre 4 ci-après. Les tableaux suivants y font référence pour chaque contributeur.